



NOUVELLES DE LA CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DES SYNDICATS

N 39

Octobre – Décembre 2002

Réunion du Comité Exécutif de la CGS

Le bilan du 4e Congrès de la CGS et les mesures nécessaires pour la mise en oeuvre de ses décisions ont été discutés à la réunion du Comité Exécutif de la CGS tenue le 29 novembre 2002 à Moscou. Vladimir Scherbakov, président de la CGS, a présenté un rapport.

La résolution adoptée à la réunion souligne que les résultats du 4e Congrès ont été approuvés par la grande majorité des organisations affiliées. Elles ont aussi approuvé les efforts de la CGS visant à la consolidation des actions des syndicats de la CEI pour défendre les intérêts des travailleurs, contribuer à l'intégration ultérieure de la Communauté, au renforcement du mouvement syndical et de la solidarité internationale. Les membres du Comité Exécutif ont trouvé inopportun la participation dans toute discussion concernant la révision des décisions du Congrès.

Le Comité Exécutif a adopté le Plan des initiatives de la CGS pour la mise en oeuvre des décisions du 4e Congrès qui se base sur le document principal du Congrès – «Les grandes orientations de l'activité de la CGS pour les années 2002-2007». Il a été recommandé aux organisations membres de prendre en compte les dispositions du Plan lors de leur activité pratique, d'expliquer les buts et les tâches de la Confédération pour la période à venir.

La réunion a remanié les Commissions de la CGS: pour la défense des intérêts socio-économiques des travailleurs, pour les questions de droit, pour la sécurité du travail et l'environnement, pour les questions

de l'organisation etc. La décision de former une nouvelle Commission chargée de relations internationales a été adoptée.

Le Comité Exécutif a entériné l'adhésion à la CGS d'une nouvelle organisation - l'Union internationale des syndicats des travailleurs de la construction navale (président Vladimir Makavtchik). Dorénavant, avec cette nouvelle organisation, la CGS réunit 48 organisations qui représentent 75 millions de travailleurs.

CEI: les syndicats et le parlementarisme

Tel était le thème du séminaire pour les dirigeants des organisations affiliées à la CGS tenu à Moscou le 28 novembre 2002.

Ont pris part au séminaire les dirigeants des syndicats nationaux, des Unions internationales de branche, les députés aux parlements des pays de la CEI, les dirigeants de groupes et de comités parlementaires.

Inaugurant le séminaire le président de la CGS Vladimir Scherbakov a souligné dans son intervention: «Le fait de la tenue d'une réunion aussi importante à laquelle sont discutés les problèmes de la coopération des syndicats et des pouvoirs législatifs juste après notre 4e Congrès témoigne de l'importance prioritaire que donnent les syndicats de nos pays à la base juridique nécessaire pour la réalisation des décisions du Congrès, tout d'abord dans la défense et l'élargissement des droits et des garanties sociales des travailleurs».

Les dernières années les syndicats ont passé du lobbying et de l'amendement de différents

actes législatifs à l'élaboration de leurs propres projets de lois, à la participation active aux campagnes électorales et à la création des groupes des députés syndicaux et interfractionnels. Les syndicats du Kazakhstan, de la Russie et de l'Ukraine ont déjà une expérience solide de ce genre de travail.

Les intervenants au séminaire ont souligné que le pouvoir législatif est le seul levier pour garantir une base légale à la construction d'une économie socialement orientée et à la défense sociale des salariés. A leur avis il est tout à fait naturel que les Statuts des centrales syndicales nationales contiennent la tâche de la coopération des syndicats avec les pouvoirs législatifs.

Les années écoulées ont démontré avec force que les parlements des Etats de la CEI sont aussi intéressés au soutien des syndicats qui expriment les intérêts de la population active, productrice de la richesse nationale.

Quant aux relations partis-syndicats la plupart de participants au séminaire trouvent que les relations en tant que partenaires égaux sont possibles avec les partis qui défendent mieux les intérêts des travailleurs aux parlements.

La CGS donne un coup de pouce aux syndicats de la CEI afin d'élaborer leur position vis-à-vis des projets des lois proposés à l'adoption dans les Etats indépendants. Au niveau de la CEI la CGS se prononce au nom des syndicats affiliés envisageant comme leur tâche principale l'harmonisation des législations sociales, fondement de l'intégration de nos pays et des peuples.

Guennadiy Sélésnev, président de la Douma (Chambre basse du Parlement de la Russie), a pris part au séminaire.

Coopération entre la CGS et la CEEA

Intervenant à la réunion de l'Assemblée interparlementaire de la Communauté économique Eurasiatique (CEEAE) qui regroupe la Biélorussie, le Kazakhstan, le Kirghizstan, la Russie et le Tadjikistan le président de la CGS Vladimir Scherbakov a souligné que les syndicats sont intéressés à garantir au processus de l'intégration «une forte composante sociale».

Cette réunion qui a eu lieu les 1-2 novembre à Douchanbé (Tadjikistan) a approuvé un projet d'accord sur le statut des Principes juridiques de la Communauté économique Eurasiatique. Une fois adoptés par le Conseil inter-étatique de la CEEAE ces Principes seront juridiquement contraignants et devront être appliqués par tous les Etats membres de la Communauté.

Afin de dynamiser les relations entre la CGS et les structures de la CEEAE le président de la CGS Vladimir Scherbakov et le Secrétaire Général de la CEEAE Grigauriy Rapota ont apposé leurs signatures au bas d'un Accord de coopération. Il a été aussi convenu de contribuer au développement de la coopération entre les conseils sectoriaux du Comité d'Intégration de la CEEAE et les unions syndicales internationales sectorielles, affiliées à la CGS.

CEI: Les problèmes des syndicats de la construction

Les 22-23 octobre à Kiev (Ukraine) a eu lieu le Comité Exécutif de la Confédération internationale des syndicats des travailleurs de la construction et des matériaux de construction qui a discuté de plusieurs questions, dont l'état des choses dans la branche de construction, les relations entre les syndicats et les pouvoirs, la migration au sein de la Communauté.

Les participants à la réunion ont regretté le manque de l'attention de la part des Etats de la CEI vis-à-vis de la branche de construction qui se manifeste par l'absence des programmes d'Etat de construction et le financement tout à fait insuffisant. D'ici la réduction durant cette dernière décennie du nombre des syndiqués dans la branche qui est passé de 7,5 millions à 1,5 millions.

Ils ont souligné les relations difficiles syndicats -pouvoirs et syndicats-patronat dues à la faiblesse financière des organisations des travailleurs, leur dépendance, l'opportunisme de certains leaders syndicaux, la passivité de la plupart de membres des syndicats.

Le président du Syndicat des travailleurs de la construction de la Moldavie a attiré l'attention des participants sur la nécessité

de renforcer la protection des leaders syndicaux. A son avis il y a pas mal des raisons pour cela. Ce dernier temps les invectives contre les militants syndicaux, ainsi les menaces directes se multiplient.

Le Comité Exécutif a aussi discuté des problèmes de l'immigration de travail au sein de la CEI. Selon les estimations de la Confédération internationale des syndicats des travailleurs de construction en Russie il y a maintenant près de 5 millions d'immigrés dont 50% sont dans la construction. Pour cette raison les problèmes des immigrés doivent rester au centre de l'attention des syndicats.

Les participants au Comité Exécutif ont analysé et approuvé les résultats du 4e Congrès de la Confédération Générale des Syndicats.

CEI: Sous le signe de la solidarité

Ces cinq dernières années l'unité d'action, l'entraide et la solidarité ont assuré les succès de la Confédération internationale des travailleurs de la flotte maritime et fluviale de la CEI. Telle était l'idée maîtresse du 3e Congrès de la Confédération tenu le 10 octobre 2002.

Il a été souligné au Congrès que grâce aux efforts concertés des travailleurs du transport par l'eau on a réussi dans certains cas d'arrêter l'ingérence dans l'activité des organisations affiliées à la Confédération, les tentatives de violation de leurs droits. La Confédération a tout fait pour garantir dans les pays de la CEI l'application la plus large possible des normes internationales du travail des marins et la ratification des conventions de l'OIT. Avec l'aide de la CGS la Confédération avait élaboré et a réussi d'obtenir l'adoption par l'Assemblée interparlementaire de la CEI de la loi cadre «Sur les particularités de la réglementation du travail des marins».

Les délégués au Congrès ont surtout souligné l'importance de l'activité de la Confédération pour la mise en oeuvre du programme des services accordés aux marins dans les ports des pays Baltes et de la CEI pour les années 2000-2005, financé par le Fond des marins de la Fédération internationale des travailleurs du transport (ITF).

Le Congrès a adopté les grandes options de la Confédération pour les cinq prochaines années. Ont été aussi adoptées les résolutions sur la situation socio-économique des marins, sur la solidarité internationale et l'unité des syndicats des travailleurs du transport par l'eau, contre l'ingérence dans les affaires des syndicats.

Les délégués ont prêté une attention particulière à cette dernière résolution et ont appelé la Confédération à créer un mécanisme de réaction immédiate à toute ingérence dans les affaires des syndicats. Ils ont exprimé un souhait que la CGS donne un coup de main à leur Confédération pour l'élaboration du projet dudit «mécanisme».

Gueorguy Stoliarenko a été réélu président de la Confédération.

Le président de l'Arménie accepte les propositions des syndicats

Les questions de la situation socio-économique dans le pays et de la concertation entre le gouvernement et les syndicats dans le but d'améliorer la situation de la population ont été au centre de la discussion entre le président de l'Arménie Robert Kotcharian et le président de la Confédération des syndicats de ce pays (CSA) Martin Aroutunian qui a eu lieu à Erevan le 27 septembre dernier.

Le président de la république a donné son accord quant à la proposition des syndicats de signer une convention entre le gouvernement et la centrale syndicale sur la stimulation de la production, la sécurité du travail et le salaire, ainsi que les pensions de retraite. Les parties contractantes ont souligné la nécessité de l'adoption sans délai d'un Code de travail.

Au nom des syndicats le président de la centrale a exprimé son accord de contribuer au développement du thermalisme dans le cadre du programme adopté par le gouvernement.

Arménie: La CSA convoque deux congrès à la fois

Le deuxième congrès (extraordinaire) de la Confédération des syndicats d'Arménie a eu lieu le 26 novembre 2002.

Les délégués au congrès ont entendu le rapport d'activité présenté par Martin Aroutunian, président de la centrale, et ont reconnu l'activité de la centrale satisfaisante. Des modifications ont été apportées aux Statuts des syndicats afin de faire la structure et les principes de l'activité des syndicats conformes à la nouvelle loi «Sur les syndicats». Conformément à cette loi, le congrès a continué ses travaux en tant que congrès constitutif de la nouvelle Confédération des syndicats de l'Arménie (union des organisations professionnelles).

La déclaration de création de cet union a été signée par 25 syndicats sectoriels, dont 24 étaient déjà membres de la centrale ainsi que par le Syndicat des travailleurs des banques et des établissements de finance et de crédit qui était hors de la CSA.

Les délégués ont discuté et approuvé les nouveaux Statuts de la centrale, son programme d'activités pour les années 2002-2007, ont élu la nouvelle direction.

Par la majorité absolue des voix Martin Aroutunian a été élu président de la CSA, Gratch Oganessian et Boris Kharatian ses adjoints.

Le congrès des syndicats a fait événement dans la vie du pays. Le président de la République d'Arménie ainsi que le premier-ministre ont adressé au congrès leurs messages de salutation, plusieurs membres du gouvernement et députés au parlement ont participé aux travaux du congrès.

Vladimir Scherbakov, président de la CGS avait aussi participé au congrès et a adressé aux congressistes son message de salutation.

Kazakhstan-Chine: Développement des liens syndicaux

La visite d'une représentative délégation des syndicats du Kazakhstan en Chine qui a eu lieu du 15 au 22 octobre 2002 a été consacrée au dixième anniversaire de l'établissement des relations de coopération entre la Fédération des syndicats du Kazakhstan (FSK) et de la Fédération des syndicats chinois (FSC). La délégation

kazakhe dirigée par Syzбек Moukachev, président de la centrale syndicale, comprenait aussi plusieurs dirigeants des syndicats de branche, des régions et de deux grandes entreprises mixtes kazakho-chinoises.

Lors des rencontres les deux parties ont échangé des informations sur la situation socio-économique dans leurs pays respectifs, sur l'activité pratique des syndicats. Un séminaire conjoint sur le thème «Syndicats et relations de travail» a été aussi organisé. Les participants au séminaire ont discuté des problèmes de l'impact de la mondialisation sur le mouvement syndical.

La délégation kazakhe a été informée du travail des syndicats chinois qui ont tout fait pour atténuer les impacts négatifs liés à l'adhésion de la Chine à l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Il a eu aussi l'échange d'expérience quant à l'activité des syndicats dans la signature des conventions collectives, particulièrement aux entreprises mixtes du Kazakhstan, surtout celles où sont investis les capitaux chinois. Les représentants de la FSC ont fait part de leur expérience de l'activité dans les entreprises du commerce, de la production des biens de consommation, du tourisme et des finances qui appartiennent aux syndicats.

Wei Jianxing, président de la centrale syndicale chinoise, a exprimé sa reconnaissance aux collègues kazakhes pour leur soutien du délégué chinois lors des élections au Conseil d'Administration de l'OIT en 2002. Il a aussi souligné les relations d'amitié qui existent entre la FSC et la CGS.

Russie: Résultats de l'action de protestation

Plus de 9,3 millions de personnes ont pris part aux actions de protestation organisées le 17 octobre par la Fédération des syndicats indépendants de la Russie (FNPR). Les manifestants ont exigé de payer les arriérés de salaires, d'augmenter leur niveau, de revenir à la sécurité sociale solidaire et de préserver les garanties sociales.

12.000 moscovites ont formé «une chaîne de la révolte populaire» longue de 4,5 km

depuis la Douma d'Etat (parlement) jusqu'à la Maison du gouvernement de la Russie. Les enseignants dont le salaire parfois ne dépasse pas 700-800 roubles par mois (20-25 Us dollars) ont été les plus nombreux parmi les manifestants.

Des actions de protestation de masse ont eu lieu aussi ce jour-là dans beaucoup d'autres villes et agglomérations de la Russie. Les grèves et les arrêts de travail ont touché 520 entreprises du pays. Dans certaines villes les manifestants ont exigé la démission du gouvernement de Mikhaïl Kassianov, qui porte la responsabilité directe pour la situation socio-économique dégradante dans le pays.

Cependant, selon les estimations de la FNPR une partie des organisations affiliées n'a pas accompli d'une façon adéquate la résolution concernant les actions de protestation, n'a pas utilisé les formes les plus efficaces de protestation comme les manifestations et les meetings. Dans certaines régions on n'a pas pu organiser comme il faut l'envoi des revendications aux députés du parlement.

Les lettres officielles qui dressent le bilan des actions, demandent d'étudier les revendications des syndicats et de prendre des mesures nécessaires ont été envoyées par la FNPR au président de la Russie, au premier ministre, ainsi qu'aux dirigeants des deux chambres du parlement russe.

Russie: Le partenariat social est repoussé par la confrontation

La montée du mouvement de grève a caractérisé la fin de l'année 2002. De beaucoup de régions de la Russie, on recevait des informations sur les conflits de travail et les grèves.

La région d'Irkoutsk (Sibérie Orientale) est devenue leader de ce mouvement où les travailleurs du Combinat de pâte et du papier du lac Baïkal, les mineurs et les enseignants des écoles et des établissements préscolaires ont entamé les actions de protestation. La grève des travailleurs des services communaux de Petropavlovsk-Kamtchatski a duré plusieurs semaines. Ils

ont été suivis par leurs collègues de Tver (Russie centrale). Les travailleurs du Combinat métallurgique de Zlatoust (Oural) ont débrayé à plusieurs reprises.

Un nouveau phénomène en Russie c'est que les travailleurs utilisent de plus en plus souvent l'article 148 du Code du travail qui permet l'arrêt du travail en cas du retard dans le paiement des salaires. Le bas niveau de salaire est souvent la deuxième raison du mouvement de grève.

Dans la plupart des cas la lutte des travailleurs est dirigée par les syndicats affiliés à la FNPR. Le syndicat des aiguilleurs du ciel est le plus actif parmi les organisations des travailleurs qui sont hors de la centrale syndicale. Formellement la loi interdit les grèves dans cette branche, alors le syndicat recourt aux grèves de la faim.

Les actions des travailleurs de décembre dernier se sont déroulées dans les conditions de la détérioration de la situation économique quand les branches entières soit se trouvent presque en crise, soit ont baissé sensiblement les volumes de leur production.

Russie: L'agression contre le leader des syndicats de Saint-Pétersbourg

Le 13 novembre 2002 Garri Lisuk, président de la Fédération des syndicats de St.Pétersbourg et de la Région de Léningrad, a été victime d'une agression, avec comme résultat la commotion du cerveau et plusieurs graves contusions. Puisque il n'a pas eu de tentative de pillage on pourrait faire la conclusion que c'est son activité professionnelle en tant que leader d'une organisation syndicale forte de plus d'un million d'adhérents qui est devenue la raison de cette agression.

La Fédération des syndicats a fait une déclaration par laquelle elle exprime sa profonde indignation de cette attaque criminelle contre son président. Selon la Fédération «ce nouveau crime confirme une fois de plus dans quelle mesure notre société est criminalisée, et que l'Etat n'est pas en mesure de défendre ses citoyens».

Les syndicats ont exigé l'ouverture d'une enquête et la punition sévère des organisateurs et des exécutants de ce crime.

La déclaration a été envoyée au représentant du président de la Russie dans le district fédéral du Nord-Ouest, aux dirigeants des organes de l'exécutif et de la justice.

Congrès de la Fédération des syndicats de l'Ukraine

A Kiev a eu lieu le 4e Congrès de la Fédération des syndicats d'Ukraine (FSU) qui s'est déroulé en deux étapes: du 19 au 21 novembre et le 12 décembre 2002. Ont pris part au Congrès 775 délégués et plus de 500 invités: militants syndicaux, dirigeants des structures d'Etat et des organisations sociales.

Plus de 50 organisations syndicales internationales et nationales avec lesquelles la FSU entretient des relations d'amitié ont envoyé leurs représentants au Congrès de la centrale syndicale ukrainienne.

Du 19 au 21 novembre les délégués ont entendu et discuté le rapport du Conseil de la FSU sur l'activité effectuée pendant les cinq dernières années qui a été reconnue satisfaisante. Le Congrès a adopté le Programme d'action pour les années 2002-2007, une nouvelle rédaction des Statuts de la centrale et a révisé le règlement concernant les commissions des mandats et de contrôle financier.

Vladimir Litvine, président du parlement national, a souligné dans son intervention au Congrès que les syndicats font la liaison entre la société et l'Etat, accomplissent une double fonction: défendent les intérêts des travailleurs vis-à-vis du patronat et contribuent au développement de la société civile. Il a aussi souligné que la lutte des syndicats englobe pratiquement tout l'ensemble des droits et libertés de l'homme.

Vladimir Scherbakov et Valéri Youriev, respectivement président et vice-président de la CGS, ont pris part à la première étape du Congrès.

Les délégués au Congrès ont discuté des questions importantes de la couverture sociale qui exigent une solution sans délai, particulièrement concernant le salaire et la sécurité du travail. On a surtout souligné la nécessité de protéger le producteur national, garantir l'emploi à la population, réformer la propriété et les services communaux. Les tâches de syndicats ont été formulées dans les résolutions adoptées par le Congrès et envoyées aux structures du pouvoir.

Le Congrès a aussi adopté une résolution sur «Les actions des syndicats dans les conditions de la mondialisation» et une déclaration «L'orientation sociale de la politique budgétaire de l'Etat».

Ayant discuté la politique concernant les problèmes des jeunes le Congrès a recommandé à la centrale d'élaborer et d'inclure à la Convention générale l'article sur les garanties de la protection sociale des jeunes, créer dans la structure de la centrale un département spécial des jeunes. On a aussi adopté une résolution concernant l'égalité des droits entre l'homme et la femme.

Sur la demande des délégués représentant les syndicats de branche plusieurs résolutions ont été adoptées, dont: «Sur la situation critique dans le domaine de la santé», «Sur la réforme des services communaux», «Sur la situation critique dans l'enseignement» et «Le message aux organes de pouvoir concernant l'inégalité sociale et la discrimination vis-à-vis des travailleurs agricoles».

Aucun des deux candidats proposés au poste de président, Alexandr Stoyan et Valentin Pojidaev, n'ayant reçu des voix nécessaires, les élections du président ont été reportées au 12 décembre 2002.

En résultat du vote tenu le 12 décembre Alexandr Stoyan a été réélu président de la Fédération des syndicats d'Ukraine.

Grigory Osovoï, Alexandr Efimenko, Igor Romantchuk et Igor Loutsichine ont été élus vice-présents de la centrale syndicale ukrainienne.

Documents:**Déclaration de la Confédération générale des syndicats**

A l'initiative de l'Organisation des Nations Unies, la Journée internationale de lutte pour l'éradication de la pauvreté est célébrée tous les ans le 17 octobre.

Ce jour-là, les habitants de notre planète, en premier lieu, les travailleurs et leurs organisations - les syndicats apprécient leur niveau de vie, font le bilan de son évolution durant l'année écoulée. Malheureusement, force est de constater qu'une énorme partie de la population dans la plupart des pays continue à vivre avec moins d'un dollar par jour, ce qui est l'indice reconnu de l'extrême misère. Même dans les pays les plus riches de l'Europe Occidentale et de l'Amérique du Nord, beaucoup de gens vivent au-dessous du seuil de pauvreté officiellement établi.

La situation s'aggrave à la suite de la croissance de l'inégalité matérielle où un groupe restreint de pays riches et de gens les plus fortunés possèdent des richesses qui seraient suffisantes pour nourrir des millions d'affamés, guérir des centaines de milliers de malades, pour alphabétiser beaucoup d'illettrés. Mais ils préfèrent dépenser ces richesses pour leur consommation démesurée. Tout cela ne fait qu'aggraver la tension sociale tant dans des pays qu'à l'échelle mondial.

La CGS exprime sa profonde préoccupation au sujet de la situation dans les Etats membres de la CEI. Selon le bilan de l'année dernière, seulement dans les trois pays de la Communauté, le salaire réel excédait deux dollars par jour; les pensions de retraite, les bourses d'étudiants, les allocations de chômage et autres prestations sociales étaient inférieurs à ce montant dérisoire. Malheureusement, les luttes syndicales pour augmenter les revenus des travailleurs et porter le SMIG au niveau du minimum vital nécessaire n'ont pas donné de résultats attendus et devront donc se poursuivre et s'intensifier.

La Confédération générale des syndicats s'adresse à tous les pouvoirs publics des pays de la CEI avec un appel à se concentrer

sur les problèmes d'éradication de la misère, d'élévation du niveau de vie de la population, de prendre des mesures immédiates pour résoudre ces problèmes.

La CGS appelle les syndicats des pays CEI et leurs adhérents à intensifier la lutte pour assurer une vie décente et augmenter le salaire réel et les allocations sociales, pour une répartition juste et équitable des richesses dans les pays de la Communauté et dans le monde.

Il est nécessaire de réunir les efforts des travailleurs et des syndicats du monde pour mettre fin à la mondialisation de la misère.

Déclaration de la CGS

Au nom des organisations affiliées à la Confédération générale des syndicats, nous exprimons une vive indignation à propos des événements tragiques survenus dans la capitale de la Fédération de Russie – prise d'otages par des terroristes. La vie des centaines de personnes est en danger.

La CGS condamne résolument le terrorisme sous toutes ses formes. Quels que soient les buts et les arguments des promoteurs de la politique de la terreur, partout et toujours sa réalisation ne sème que la mort, la souffrance, l'horreur. Pour le mouvement syndical, le terrorisme est un ennemi dangereux des institutions démocratiques et du progrès socio-économique.

La CGS soutient sans réserve Vladimir Poutine, Président de la Fédération de Russie, les organes d'Etat et les pouvoirs de Moscou dont les actions pour la libération des otages visent à éviter l'effusion de sang, à préserver la vie et la santé des innocents, à faire en sorte que la ville et le pays ne subissent pas de graves conséquences.

La CGS appelle les syndicats de tous les pays à condamner fermement l'acte terroriste perpétré à Moscou, à réunir leurs efforts dans la lutte contre les manifestations de terrorisme, où qu'elles aient lieu sur la terre.

Le 25 Octobre 2002

PUBLIÉ PAR LE DÉPARTEMENT INTERNATIONAL
ET
LE DÉPARTEMENT DE PROBLÈMES HUMANITAIRES ET D'INFORMATION DE LA CGS
42, LENINSKY PROSPECT
117119, MOSCOU, RUSSIE
TÉLÉFAX +7(095) 938-2155
TÉLÉPHONE +7(095) 938-7915
+7(095) 938-8339
TÉLEX 411010
SITE INTERNET: www.vkp.ru; E-MAIL: inter@vkp.ru

**LA CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DES SYNDICATS (CGS), UNION INTERNATIONALE,
A ÉTÉ CRÉÉE À SON PREMIER CONGRÈS LE 16 AVRIL 1992.**

**SES STATUTS ADOPTÉS AU PREMIER CONGRÈS ONT ÉTÉ PARTIELLEMENT MODIFIÉS
ET COMPLÉTÉS AU DEUXIÈME CONGRÈS DE LA CGS, LE 22 SEPTEMBRE 1993, ET AU TROISIÈME CONGRÈS DE LA CGS, LE
18 SEPTEMBRE 1997.**

LES OBJECTIFS PRINCIPAUX DE LA CGS SONT LES SUIVANTS:

**LA COORDINATION DES ACTIONS DE SES ORGANISATIONS AFFILIÉES DANS LE DOMAINE DE LA DÉFENSE
DES DROITS SOCIAUX DES TRAVAILLEURS, DES ÉTUDIANTS ET DES RETRAITÉS;
LA PROTECTION DES DROITS ET DES GARANTIES DE L'ACTIVITÉ DES SYNDICATS;
LE DÉVELOPPEMENT DE LA SOLIDARITÉ SYNDICALE INTERNATIONALE
ET COORDINATION DE LA POLITIQUE INTERNATIONALE DE SES ORGANISATIONS AFFILIÉES.**

**LA CGS RÉALISE SON ACTIVITÉ CONFORMÉMENT AUX NORMES UNIVERSELLEMENT RECONNUES
DU DROIT INTERNATIONAL, SUR LES PRINCIPES DE L'AUTONOMIE TOTALE ET DE L'ÉGALITÉ EN DROITS
ET EN OBLIGATIONS DES ORGANISATIONS AFFILIÉES.**

**LA CGS GROUPE ACTUELLEMENT LES CENTRALES SYNDICALES NATIONALES D'ARMÉNIE, DE BIÉLORUSSIE, DE GÉORGIE,
DU KAZAKHSTAN, DE KIRGHIZISTAN, DE MOLDAVIE, DE RUSSIE, DU TADJIKISTAN, D'OUZBÉKISTAN, D'UKRAINE,
AINSI QUE 37 UNIONS INTERNATIONALES SYNDICALES DE BRANCHE. A ÉTÉ SIGNÉ UN ACCORD DE COOPÉRATION
ENTRE LA CGS ET LA CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS D'AZERBAÏDJAN.**

**LA CGS EST OUVERTE POUR LA COOPÉRATION À TOUTE CENTRALE SYNDICALE
INDÉPENDAMMENT DE SON AFFILIATION. D'AUTRE PART, L'ADHÉSION À LA CGS
NE LIMITE PAS L'AUTONOMIE DE SES ORGANISATIONS AFFILIÉES.**

**LA CONFÉDÉRATION A LE STATUT D'OBSERVATEUR AUPRÈS DE L'ASSAMBLÉE INTERPARLEMENTAIRE DES ÉTATS DE LA CEI,
DU CONSEIL DES CHEFS D'ÉTATS ET DES PREMIERS-MINISTRES DE LA CEI,
DU COMITÉ ÉCONOMIQUE INTERÉTATIQUE DE LA CEI, ETC.**

AU PLAN INTERNATIONAL, ELLE A LE STATUT CONSULTATIF RÉGIONAL DE L'OIT, DE L'ECOSOC ET DU DIP DE L'ONU.

**LE CONGRÈS EST L'ORGANE SUPÉRIEUR DE LA CGS QUI EST CONVOQUÉ AU MOINS UNE FOIS TOUTS LES CINQ ANS
ET C'EST LE COMITÉ EXÉCUTIF QUI L'EST ENTRE LES DEUX CONGRÈS.**

LE CONTRÔLE FINANCIER EST EFFECTUÉ PAR LA COMMISSION DE CONTRÔLE FINANCIER DE LA CGS.

VLADIMIR SCHERBAKOV EST PRÉSIDENT DE LA CGS.

CHER LECTEUR,
Le bulletin d'information de la CGS "Inform-Contact" est également diffusé par E-mail. En outre, les
versions française et anglaise de notre publication sont disponibles sur notre site Internet:
www.vkp.ru